



AVIS DE COURSE

Coupe et Prix AXA
6 mai 2017
Hourtin
Club Voile HOURTIN MEDOC
5C

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 Les règlements fédéraux,

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborez la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte aux bateaux des groupes A B, R1 et L de la jauge OSIRIS.
Tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception A - B - C ou D norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 4^e catégorie de navigation ou équivalent.
Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation de l'épreuve :
 Côtière
Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire sur l'email croiseurdulac@gmail.com, au plus tard le 5 mai à 20h.
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - **leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition**
 - **ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,**
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité.

4. DROITS A PAYER

- 4.1 Les droits requis sont gratuits

5. PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription : sans objet
- 5.2 Jauge et contrôles : sans objet

5.3 Jours de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
6 mai 2017	15 heures à la bouée sous le vent	A, B, R1 et L HN OSIRIS

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :

Affiché suivant les prescriptions fédérales

7. PARCOURS

7.1 Les parcours seront : **Côtiers**

8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour pour les classes suivantes

9. CLASSEMENT

9.1 1 course devra être validée pour valider la compétition.

9.2 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps

10. PLACE AU PORT

Emplacement au port Sans objet

11. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU : Sans objet

12. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

13. PRIX

Des prix seront distribués en présence des concurrents

14. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :
Madame Evelyne BRU au 06 87 12 12 83